

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 28 FEVRIER 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, ATZENHOFFER, GOETZ, ISEL,
WINLING, BABILON.

Absents : MM. MEYER-KUHN, WEISBECKER, -excusés-, M. RUSTENHOLZ

DEL. N° 8 / 2000

OBJET : CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUES

- VU la nouvelle réglementation, et notamment les Décrets n° 98-111 et n° 98-112 du 27 février 1998, qui transpose la directive européenne 92/50/CEE relative aux marchés publics et qui définit les conditions dans lesquelles se concluent les contrats d'assurance
- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- . autorise le Président à souscrire le contrat d'assurance multirisques de la Communauté de Communes auprès de Groupama Assurances***
- . autorise le Président à signer ledit contrat et tous documents y afférents.***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 2 mars 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL